

QUESTION ÉCRITE E-0265/05  
posée par Brice Hortefeux (PPE-DE)  
au Conseil

Objet: Coordination de la politique fiscale de l'Union

La Direction générale "Fiscalité" de la Commission européenne a récemment publié sur son site Internet les résultats d'une enquête sur les coûts de mise en conformité en matière d'impôts sur les sociétés. Elle constate que les obligations fiscales représentent des coûts très élevés qui augmentent avec l'activité transfrontalière et peuvent avoir un impact sur les opérations internationales d'une entreprise.

Selon les résultats de cette enquête, les coûts liés à l'impôt sur les sociétés sont importants, surtout pour les petites et moyennes entreprises. Parmi les principaux problèmes soulevés par les entreprises figurent la disparité des régimes fiscaux ainsi que le manque d'information. De nombreuses entreprises estiment également que la fiscalité a un impact sur les décisions de localisation et les investissements réalisés.

Dans ce contexte, le Conseil peut-il préciser la teneur des pistes de réflexion en matière d'impôt sur les sociétés? Qu'en est-il de l'harmonisation de l'assiette fiscale ou de l'introduction d'un taux d'imposition minimal - deux mesures souvent évoquées qui ne se sont jamais concrétisées?